

Cadre réservé à l'administration :



Dossier à renvoyer à
Direction Territoriale Rhône Saône
Pôle Recrutement – Pilotage
Effectifs – Mobilité
Concours AEP externe 2023
2 rue de la Quarantaine
69321 LYON CEDEX 05

Direction Territoriale Rhône Saône

Secrétariat Général

Pôle Recrutement – Pilotage Effectifs - Mobilité

DOSSIER D'INSCRIPTION
Concours externe
d'Agents d'Exploitation Principaux des TPE (H/F)
branche « voies navigables – ports maritimes »
SESSION 2023

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription :	26 mai 2023 <i>(cachet de la poste faisant foi)</i>
Date des épreuves écrites :	20 juin 2023
Date des épreuves orales et pratiques :	13 et 14 septembre 2023

VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION DEVRA ETRE TRANSMIS, PAR VOIE POSTALE, AU PLUS TARD LE 26 MAI 2023 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI), A L'ADRESSE SUIVANTE :

VOIES NAVIGABLES DE France
Direction Territoriale Rhône Saône
Concours AEP externe 2023

Pôle Recrutement – Pilotage Effectifs – Mobilité

2 rue de la Quarantaine
69321 LYON CEDEX 05

Ou par mail à l'adresse: PREM.dtrs@vnf.fr

***Avant de renseigner
le dossier
d'inscription, lire
attentivement
l'avis de recrutement***

I - IDENTITE (écrire en lettres majuscules) :

Mme

M

Nom patronymique :

Nom d'usage s'il y a lieu :

Prénom :

Autres prénoms (séparés par une virgule) :

Né·e le (jj/mm/aaaa) :

Ville de naissance :

N° département :

DOM TOM ou pays étranger :

N° de Sécurité sociale : /

II- COORDONNEES PERSONNELLES :

Les courriers de convocation adressés par la Direction Territoriale Rhône Saône seront envoyés à cette adresse.

Adresse :

Code Postal :

Commune :

DOM TOM ou pays étranger :

Coordonnées téléphoniques :

domicile :

travail :

portable :

Courriel :

@

III- CONDITIONS GENERALES D'ACCES A UN EMPLOI PUBLIC :

NATIONALITE :

Vous êtes de nationalité française : Oui Non

Si non, quelle est votre nationalité :

Êtes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française : Oui Non

SITUATION MILITAIRE :

Service national (appelé, volontaire ou militaire) : Oui Non

précisez la durée : _____ années _____ mois _____ jours

Si vous n'avez pas accompli de service national / militaire, précisez votre situation : *(cochez la case correspondant à votre situation)*

dispensé réformé exempté ajourné

Avez-vous accompli l'obligation de recensement ? Oui Non

Avez-vous accompli la journée d'appel à la préparation à la défense ? Oui Non

Si vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France, ou d'Andorre, de Suisse ou de Monaco. Vous certifiez être en position régulière vis-à-vis des obligations de service national de l'État dont vous êtes ressortissant :

Oui Non

IV – CONDITIONS PARTICULIERES :

La condition de diplôme et/ou expérience professionnelle

article 13 du décret n° 91-393 du 25 avril 1991 modifié par le décret n° 2007-655 du 30 avril 2007.

Pour être admis à concourir, outre les conditions générales d'accès à la fonction publique, vous devez être titulaire d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente dans les conditions fixées par arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé de l'équipement.

Cochez impérativement la case correspondant à la condition que vous attestez remplir :

Vous êtes titulaire : *(joignez une copie du diplôme)*

- soit d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP)
- soit d'un Brevet d'études professionnelles (BEP)
- soit d'un Diplôme National du Brevet
- soit d'un diplôme ou titre équivalent homologué de niveau 3 (anciennement V)
- soit d'un diplôme ou titre autre

○ indiquez lequel :

- soit vous pouvez justifier de 3 années d'activité professionnelle *(joignez les pièces justificatives : attestations d'employeur, bulletins de salaire,..)*
- soit vous pouvez justifier de 2 années d'activité professionnelle à temps plein *(joignez les pièces justificatives : attestations d'employeur, bulletins de salaire,..)* et d'un titre ou diplôme de niveau immédiatement inférieur à celui requis.

La condition de diplôme est supprimée si vous êtes (cochez la case correspondant à votre situation et joignez les pièces justificatives) :

- mère ou père de 3 enfants ou plus
- sportif·ve de haut niveau

Vous savez nager : Un certificat de moins de trois mois, délivré en piscine par un maître-nageur et attestant l'aptitude à parcourir au moins 50 mètres à la nage vous sera demandé obligatoirement avant le passage des épreuves d'admission (certificat de moins de trois mois exigé)

V - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :(reportez-vous à la notice explicative)

Êtes-vous reconnu·e travailleur·euse handicapé·e par la commission des droits et de l'autonomie [RQTH] ?
Oui Non

Si oui, 2 justificatifs seront exigés au plus tard le 26 mai 2023 (date de clôture des inscriptions):

- * attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur·euse handicapé·e [RQTH] en cours de validité
- * certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir (**formulaire joint en annexe n° 3 du présent dossier**)

Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a-t-il préconisé :

Pour les épreuves écrites :

Pour les épreuves pratiques et orales :

Le formulaire dûment renseigné par un médecin agréé ainsi que l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé sont à adresser **au plus tard le 26 mai 2023** (date de clôture des inscriptions), délai de rigueur, à la
Voies Navigables de France - Direction Territoriale Rhône Saône
Concours AEP externe 2023
Pôle Recrutement – Pilotage Effectifs – Mobilité
2 rue de la Quarantaine – 69321 LYON Cedex 05

VI - ENGAGEMENT :

Je soussigné·e, _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions exigées pour avoir la qualité de fonctionnaire et des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A _____, le

Signature du·de la candidat·e

Remarque: Avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations.

ANNEXE N° 1 : DEMANDE D'EQUIVALENCE DES DIPLOMES ETRANGERS : (1 PAGE)

Vous êtes titulaire d'un diplôme ou d'un titre de formation délivré dans un autre État que la France et vous demandez son équivalence.

Afin de permettre à l'administration de statuer, vous voudrez bien remplir avec précision ce document, qu'il vous incombe de joindre à votre dossier d'inscription accompagné d'une copie du diplôme en langue originale ainsi qu'une traduction en français certifiée par un traducteur agréé des rubriques figurant sur ledit diplôme.

Le service organisateur du concours vous avisera de la décision prise.

Concours externe pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des TPE 2023

Noms et prénoms :

Adresse :

Code Postal : _____ Commune :

État où a été obtenu le diplôme :

Diplôme obtenu (intitulé exact – discipline – date – niveau) :

Adresse et statut de l'organisme qui vous a délivré le diplôme (service public, conventionné, organisme professionnel) :

Conditions requises pour accéder à la scolarité donnant accès à ce diplôme :

Durée de la formation :

Fait à _____, le

Signature

ANNEXE N° 2 : DEMANDE D'EQUIVALENCE DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : (1 PAGE)

Vous avez exercé (en France ou dans un autre État) une ou plusieurs activités professionnelles dans des fonctions d'un niveau au moins équivalent à ceux des emplois du corps ou cadre d'emplois auxquels le concours donne accès. Pour apprécier la correspondance de l'activité professionnelle exercée avec celle à laquelle donne accès le concours, vous devez fournir, avec le document d'inscription dûment rempli, les éléments suivants : un descriptif détaillé de l'emploi tenu, du domaine d'activité, du positionnement de l'emploi au sein de l'organisme employeur, du niveau de qualification nécessaire ainsi que des principales fonctions attachées à cet emploi :

- une copie du contrat de travail pour les périodes d'activité relevant du droit français, un certificat de l'employeur délivré dans les conditions prévues à l'article L. 122-16 du code du travail.

A défaut, tout document établi par un organisme habilité attestant de la réalité de l'exercice effectif d'une activité salariée ou non salariée dans la profession pendant la période considérée.

Lorsque les documents ne sont pas rédigés en langue française, vous devez fournir une traduction certifiée par un traducteur agréé. Le service organisateur du concours vous avisera de la décision prise.

Concours externe pour le recrutement d'agent·s d'exploitation principaux·ale·s des TPE 2023

Noms et prénoms :

Adresse :

Code Postal : _____ Commune :

1. Activité professionnelle

État où a été effectuée l'activité :

Adresse et statut de l'organisme dans lequel vous avez effectué votre activité :

Domaine d'activité :

Type d'activité :

Poste occupé (niveau) : _____

Durée totale d'activité à temps plein :

2. Diplôme

Diplôme obtenu (intitulé exact – discipline – date) :

Adresse et statut de l'organisme qui vous a délivré le diplôme (service public, conventionné, organisme professionnel) :

Conditions requises pour accéder à la scolarité donnant accès à ce diplôme :

Durée de la formation :

Fait à _____, le

Signature

ANNEXE N° 3 : ATTESTATION DE COMPATIBILITE ET DEMANDE D'AMENAGEMENT SPECIFIQUE :

CERTIFICAT MEDICAL

justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique
(joindre la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH - en cours de validité)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Concours externe pour le recrutement d'agent-e-s d'exploitation principaux-ales des TPE, spécialité VN/PM

Nom et prénoms du-de la candidat-e

Né-e le (jj/mm/aaaa) :

Ville de naissance :

N° département :

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné-e

Praticien-ne de médecine générale assermenté-e certifie que le-la candidat-e est atteint-e du handicap suivant :

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi d'agent-e d'exploitation principal-e des TPE, spécialité VN/PM

En conséquence, ce-cette candidat-e doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :

- d'une installation dans une salle spéciale
- d'un temps de composition majoré d'un tiers
- d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte
- d'un sujet en braille
- de l'assistance d'une secrétaire
- d'une autre mesure particulière

Observations éventuelles du praticien :

Fait à _____, le

Signature _____

3. Partie à détacher et à retourner à la Direction Territoriale Rhône Saône – Pôle Recrutement – Pilotage Effectifs – Mobilité – 2 rue de la Quarantaine – 69321 LYON Cedex 05 –
par le médecin pour le règlement de ses honoraires.

Nom et prénoms du candidat :

Nom et cachet du médecin :